

Rapport du Président

Séance Publique du
mercredi 25 juin 2014

Service instructeur
Direction des Finances

1^{ère} **Commission** CG 2014-3-1-1

Service consulté

AFFECTATION DU RESULTAT CUMULE A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2013

Résumé : Le présent rapport a pour objet de confirmer l'affectation des résultats de l'exercice 2013 constaté au compte administratif. Ces résultats ont fait l'objet d'une reprise anticipée lors du vote du budget primitif 2014.

Les principes de l'affectation du résultat

Le résultat sur lequel porte la décision d'affectation est le résultat cumulé de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice dans le compte administratif.

L'instruction précise que le résultat cumulé excédentaire doit être affecté en priorité :

- à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement (nature 1068)
- pour le solde et selon la décision de l'assemblée délibérante, en excédents de fonctionnement reportés (report à nouveau créditeur sur la nature codifiée 002) ou en une dotation complémentaire en section d'investissement (nature 1068).

Conformément à l'article L 2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales qui permet de reporter au budget de manière anticipée les résultats de l'exercice antérieur, les résultats cumulés de l'exercice 2013 ont été intégrés dans l'équilibre du budget primitif 2014. Le présent rapport a ainsi pour objet de confirmer l'affectation provisoire votée le 13 mars 2014 pour la reprise anticipée au budget primitif 2014.

La proposition d'affectation du résultat constaté à la clôture de l'exercice 2013

Pour mémoire, le compte administratif 2013, qui retrace l'exécution budgétaire du Budget principal est présenté toutes taxes comprises, y compris les dépenses et recettes du Laboratoire Vétérinaire Départemental. Cependant, les écritures passées dans ce cadre doivent être prises en charge hors taxes. Ainsi, les montants retenus pour la constatation du résultat et son affectation sont ceux qui figurent sur le compte de gestion du Payeur Départemental.

Le résultat se présente comme suit :

• **En investissement :**

Total des mandats	281 086 327,04
Total des titres :	298 321 489,99
Résultat de l'exercice :	17 235 162,95
Report résultat exercice 2012	- 37 044 475,42
Soit un résultat cumulé d'investissement de l'exercice 2013	-19 809 312,47

• **En fonctionnement :**

Total des mandats	634 321 665,80
Total des titres :	656 589 532,61
Résultat de l'exercice :	22 267 866,81
Report résultat exercice 2012	53 912 077,87
Soit un résultat cumulé de fonctionnement de l'exercice 2013	76 179 944,68

Je vous propose donc :

- D'affecter de manière définitive l'excédent cumulé de la section de fonctionnement de 76 179 944,68 € à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement à hauteur de 19 809 312,47 € (nature 1068), le solde, soit 56 370 632,21 €, étant inscrit en excédent de fonctionnement reporté (nature 002).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER